



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE **13 JANVIER 2025** À 19H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE DU 112 RUE DU PARC À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # **2024-12-01** suivante:

Nature et effets : Permettre le lotissement d'un lot avec une largeur dérogatoire:

Qui est d'une largeur de 30.5 mètres et que le règlement de lotissement #2010-117 exige une largeur minimale de 45.7 mètres;

Identification du site concerné : lot #4 099 260 du cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 18 décembre 2024.

Jacynthe Bourget
Directrice générale greffière-trésorière